

frontière. Ce sont là de solides acquis qui soutiennent quelque 20% de notre produit national brut et nous fournissent une bonne partie du capital dont nous avons besoin pour notre propre développement économique. Ces acquis se reflètent dans votre commerce et dans votre prospérité.

Le Secrétaire Shultz et moi-même avons convenu de nous rencontrer quatre fois l'an pour gérer nos relations. Nous nous sommes attaqués en détail à des problèmes aussi particuliers que le commerce du bois d'oeuvre et le camionnage transfrontalier. Mais il s'agissait quand même de questions bilatérales fondamentales. Et des solutions ont été trouvées. Nous avons fait des progrès sur des questions transfrontalières touchant la qualité de l'eau, par exemple dans les Grands lacs; sur la gestion des pêches; sur diverses questions commerciales spécifiques; ainsi que sur les façons dont nos législations respectives influent parfois négativement sur l'activité commerciale de l'autre partie.

Il reste évidemment beaucoup à faire dans ces domaines et dans d'autres, mais cela est facilité par le climat de coopération dans lequel se déroulent mes entretiens avec M. Shultz. De fait, l'aspect bilatéral des dossiers traités par nos gouvernements est nettement positif. Mais il le serait encore plus si vous pouviez nous soumettre bientôt des propositions réalistes en ce qui concerne les pluies acides.

Mes entretiens avec le Secrétaire Shultz font toutefois ressortir le fait que, malgré tout ce que nos deux pays ont en commun, il existe également des éléments qui les distinguent. Puisque nous sommes des pays distincts, il n'est que naturel que nos intérêts nationaux ne coïncident pas.

Nos deux pays ont toujours dû faire les choses un peu différemment pour parvenir aux mêmes fins que sont l'emploi et la prospérité. Nous nous sommes chacun adaptés à nos besoins et à notre environnement particuliers. Par exemple, devant la nécessité de développer un territoire énorme doté de ressources largement dispersées, sous un climat parfois hostile et avec une population réduite et un capital-ressources restreint, notre gouvernement a dû participer davantage à l'économie que cela n'a été le cas chez vous. Les Canadiens s'y sont habitués; plus que ne pourraient le faire bien des Américains, je pense.

Afin de défendre efficacement nos propres intérêts nationaux, notamment en matière de développement économique, le gouvernement canadien s'est servi d'instruments spécifiques. Comme plus de la moitié de notre secteur manufacturier était déjà sous contrôle étranger, nous avons créé une Agence d'examen pour garantir que les demandes d'investissement étranger au Canada vont dans le sens de l'intérêt national. Dans le cas du pétrole, qui représentait l'une des grandes richesses de notre économie, mais qui était à plus de 70 pour cent sous domination étrangère, nous avons mis en place une politique nationale de l'énergie. Et nous avons créé pour la première fois une société pétrolière d'Etat.

C'étaient là des mesures qui étaient fondées et qui ont, je crois, suffisamment renforcé notre tissu national pour nous permettre d'envisager avec beaucoup plus de confiance notre collaboration avec les Etats-Unis. Mais toute mesure décisive que le Canada prend dans son propre